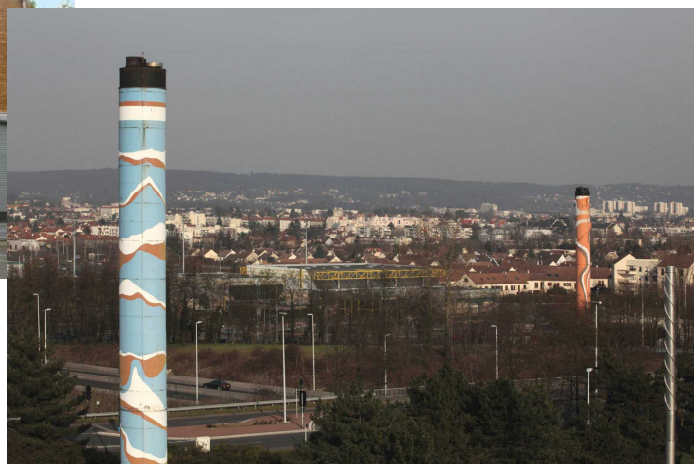
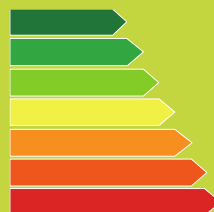




Rapport d'activités 2013



SICSEF
11 rue de la Station BP 90043 - 95132 Franconville
Cedex
Tel. 01 34 14 45 71
www.sicsef.com - contact@sicsef.com



SOMMAIRE

Synthèse du rapport d'activités 2013.....	3
Introduction.....	4
PREMIERE PARTIE :.....	5
LE SICSEF	5
Présentation générale.....	6
Création du SICSEF	6
Statuts et compétences.....	6
Patrimoine.....	7
Fonctionnement.....	10
Actions menées par le Syndicat en 2013	12
Communication	12
Sensibilisation.....	12
Information.....	12
Présentation des comptes de l'exercice 2013	13
Vue générale des comptes et leur évolution.	13
Présentation détaillée du compte administratif	14
DEUXIEME PARTIE :	15
L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR	15
Organisation du service	16
Le rôle du SICSEF	16
Le rôle du délégataire.....	16
Caractéristiques générales des installations	17
Indicateurs techniques.....	19
Conditions générales du service.....	19
Travaux.....	20
Consommations d'énergie	21
Indicateurs de performance énergétique	21
Consommations de chaleur.....	23
Indicateurs économiques – la vente de chaleur.....	27
La structure tarifaire.....	27
Evolution mensuelle des tarifs de vente de chaleur sur l'exercice 2013	27
Evolution et analyse du prix de vente de la chaleur	28



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE DE SANNOIS - ERMONT - FRANCONVILLE

Indicateurs financiers : le compte d'exploitation..... 29

Produits 29

Charges 30

Conclusion 31

Annexes

Annexe 1 Compte administratif du SICSEF pour l'exercice 2013

Annexe 2 Consommation de chaleur par sous-station

Annexe 3 Compte d'exploitation

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Le présent rapport présente l'ensemble des activités du SICSEF au cours de l'année 2013 en s'appuyant sur le compte administratif 2013, les actions menées par le Syndicat et le bilan de la délégation de service public.

Le compte administratif 2013 approuvé par délibération du comité syndical en date du 11 mars 2014 présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	166 459.32 €	1 086 138.45 €	+ 919 679.13 €
Section d'investissement	69 348.42 €	85 343.83 €	15 995.41 €
Ensemble	235 807.74 €	1 171 482.28 €	+ 935 674.54 €

Les principales actions et faits marquants de l'exercice 2013 concernent :

- La poursuite de la mission de contrôle de la délégation,
- La poursuite des actions de communication, d'information et de sensibilisation des usagers du réseau de chaleur,
- La réalisation de l'interconnexion des réseaux du SICSEF,
- La construction de la chaufferie biomasse,
- Le raccordement de bâtiments publics sur la commune d'Ermont.

L'exécution du service de production et de distribution de chaleur est déléguée à la société SEFIR, filiale du groupe GFD-Suez, en vertu d'un contrat de délégation de service public en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011.

Le bilan de l'exécution du service présente un état de fonctionnement des installations satisfaisant, le rendement global s'élevant à 86%.

Au cours de l'exercice, 65 835 MWh ont été distribués aux usagers du réseau, dont 48 759 MWh pour le chauffage et 17 076 MWh pour l'eau chaude sanitaire. Ces consommations représentent une augmentation de 4% par rapport à 2012.

Le prix du moyen du réseau en 2013 est de 62.47 €HT/MWh, soit 71.82 €TTC/MWh. Ce prix moyen, peu élevé, montre la compétitivité économique du réseau de chaleur.

Le compte d'exploitation présenté par SEFIR pour l'exercice 2013 affiche un résultat net positif de 124 059 €^{HT}.

Enfin, contractuellement, aucun avenant n'a été conclu entre le SICSEF et SEFIR au cours de l'exercice 2013.

INTRODUCTION

L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que chaque année, le président du SICSEF adresse aux maires de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat, accompagné du compte administratif adopté par le comité syndical.

Le présent rapport dressera donc la situation des comptes du SICSEF et les actions menées au cours de l'exercice 2013 ainsi que les principales caractéristiques de l'exécution du service.

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois Ermont Franconville, créé en 1973 pour la gestion du réseau de chaleur sur la ZUP des trois communes, délègue l'exécution du service à la société SEFIR, filiale du groupe Cofely-GDF Suez.

Un contrat de délégation de service public, adopté le 11 mars 2011 et signé le 18 avril 2011, décrit l'ensemble des engagements et droits du délégataire et du syndicat. Depuis son entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2011, deux avenants ont été négociés entre les parties.

Le compte administratif 2013 du SICSEF a été adopté par délibération du comité syndical, le 11 mars 2014.

Le réseau de chaleur alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire 5 168 logements, quatre groupes scolaires, un lycée et un centre culturel. La chaleur est produite au moyen de trois centrales de production alimentées au gaz et au fuel.

Au cours de l'exercice 2013, une nouvelle chaufferie a été implantée pour intégrer une énergie renouvelable, le bois-énergie, à la mixité de production de la chaleur. La chaufferie biomasse a été mise en service au mois de janvier 2014.

Outre la construction de la nouvelle chaufferie, des investissements importants ont été réalisés sur le réseau de distribution. Initialement indépendants, les trois réseaux du SICSEF sont aujourd'hui interconnectés, permettant ainsi l'alimentation de l'ensemble du patrimoine par la chaufferie biomasse.

Les investissements réalisés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle délégation de service public, la rénovation de la cogénération, la triangulation du réseau de distribution, la construction de la chaufferie biomasse, s'inscrivent dans la volonté d'amélioration des performances énergétiques de du réseau du SICSEF.

Les grandes orientations définies consistaient à réduire notre impact sur l'environnement, améliorer les conditions de service pour les usagers, tout en maintenant un niveau de compétitivité élevé.

Le SICSEF s'engage désormais dans une démarche de développement du réseau de chaleur ainsi que de renforcement de l'accompagnement auprès des usagers sur les questions énergétiques.

PREMIERE PARTIE :

LE SICSEF

PRESENTATION GENERALE

LES ACTIONS MENEES

PRESENTATION DES COMPTES

PRESENTATION GENERALE

Création du SICSEF

Le SICSEF constitue une structure intercommunale, créé en 1973 par délibérations des trois communes membres : Sannois, Ermont et Franconville. Initialement limitées au territoire de la Zone à Urbaniser en priorité (ZUP) de Sannois-Ermont-Franconville, les compétences du Syndicat sont étendues depuis 2010 à la totalité des territoires des trois communes.

Le SICSEF assure la gestion des installations de production et de distribution de chaleur, pour l'alimentation en chauffage et en eau chaude sanitaire de 5 168 logements et d'équipements publics, groupes scolaires et équipements culturel.

Le siège du SICSEF est basé en Mairie de Franconville.

Statuts et compétences

✓ Statuts

Par arrêté ministériel du 19 mars 1964, la ZUP a été créée sur une partie des territoires de Sannois, Ermont et Franconville.

Par arrêté préfectoral du 19 avril 1973, le Syndicat de Intercommunal pour l'exploitation du chauffage collectif dans le cadre de la ZUP de Sannois, Ermont et Franconville a été créé.

Par arrêté préfectoral du 24 octobre 1997, le siège social de la SASEF (Société d'Aménagement de la ZUP de Sannois, Ermont et Franconville) est transféré à la mairie d'Ermont.

Par arrêté préfectoral du 15 janvier 2009, le siège social du SICSEF est transféré à la mairie de Franconville.

Par arrêté préfectoral du 6 juillet 2010, la dénomination du Syndicat devient *Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois – Ermont – Franconville*. En conséquence, les compétences du SICSEF s'étendent aux limites communales des trois communes.

✓ Compétences

Le Syndicat a pour objet d'assurer l'exploitation du chauffage collectif et de la production d'eau chaude sanitaire sur le territoire des communes membres.

En conséquence, le SICSEF est compétent pour :

- Exploiter ou faire exploiter par le prestataire de son choix, en conformité avec la réglementation en vigueur, les installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire dont il est propriétaire ou gestionnaire ;
- Réaliser les études générales qu'il jugera nécessaire ;
- Procéder à des études techniques ;
- Procéder ou faire procéder à la construction de nouvelles installations de production de chaleur et/ou d'eau chaude sanitaire
- Entretien des ouvrages ;
- Mettre en œuvre des actions de communication, d'information et de sensibilisation ;
- Inciter et aider à la mise en œuvre d'une politique de développement durable.

Patrimoine

Le SICSEF est propriétaire des installations du réseau de chaleur, nécessaires à l'exécution du service.

Au 31 décembre 2013, ces installations comprennent :

- 4 centrales de production de chaleur, dont une chaufferie biomasse,
- un réseau de 7km,
- 50 postes de livraison, appelés sous-stations.

Les trois centrales de production existantes alimentaient initialement trois réseaux indépendants. La création de la nouvelle chaufferie nécessitait la réalisation de l'interconnexion de ces trois réseaux. Ainsi, l'ensemble du patrimoine raccordé est desservi par la chaufferie biomasse. L'opération d'interconnexion du réseau de chaleur a été effectuée sur les exercices 2012 et 2013.

Les principales caractéristiques des centrales de production sont les suivantes :

Centrale de production	Puissance installée	Nombre de sous-station	Nombre de logements
Fontaine Bertin	15 MW	10 sous-stations	1 019 logements
Fossés Trepés	24 MW	17 sous-stations	1 834 logements
Logis Verts	26 MW	23 sous-stations	2 315 logements
Les Montfrais (Biomasse)	10 MW	Alimentation globale <i>Mise en service : janvier 2014</i>	Alimentation globale
Total	75 MW	50 sous-stations	5 168 logements

✓ Localisation des installations

Réseau de la Fontaine Bertin





Réseau de Fossés Trepés

Réseau des Logis Verts



Au 31 décembre 2013, le réseau de chaleur du SICSEF alimente 5 168 logements répartis sur les trois communes ainsi que 4 groupes scolaires, un lycée et un centre socioculturel.

Bâtiment	Mode de gestion	Nb. de lgmt
Ermont		
Résidence de la Nouvelle Commanderie	Copropriété	221
Résidence des Templiers	Copropriété	150
Groupe Scolaire Alphonse Daudet	Bâtiment public	
Résidence de Cernay	Copropriété	76
Résidence de la Croisée	Copropriété	76
Résidence de l'Ancienne Commanderie	Copropriété	123
Résidence Grand Domaine	Copropriété	94
Résidence Ermont Sannois 3	Copropriété	77
Résidence Ermont Sannois 2	Copropriété	55
Résidence des Gémeaux	Copropriété	99
Résidence des Emeraudes	Copropriété	53
LEP Gustave Eiffel	Bâtiment public	
Résidence des Carreaux	Bailleur	302
Résidence des Glatignies	Copropriété	152
Résidence Les Balcons d'Ermont	Copropriété	108
Total Ermont		1 586
Franconville		
Groupe scolaire du Clos Bertin	Bâtiment public	
Résidence des Bucherêts Nord	Copropriété	558
Résidence de la Fontaine Bertin	Bailleur	460
Pavillon Vétérinaire Clos Bertin	Privé	1
Groupe scolaire des 4 Noyers	Bâtiment public	
Résidence Cadet de Vaux III	Copropriété	60
Résidence Cadet de Vaux I	Copropriété	243
Résidence Cadet de Vaux II	Copropriété	168
Résidence des Noyers	Copropriété	115
Résidence de l'Orme Saint Edme	Copropriété	166
Résidence de l'Orme Saint Edme	Bailleur	212
Résidence de Cernay	Bailleur	171
Salle Saint-Exupéry	Bâtiment public	
Total Franconville		2 154

Bâtiment	Mode de gestion	Nb. de lgmt
Sannois		
Groupe scolaire de Gaston Ramon	Bâtiment public	
Résidence Bel Air	Bailleur	139
Résidence Picolo	Copropriété	112
Résidence des Tuileries	Copropriété	188
Résidences des Carreaux Fleuris	Bailleur	260
Résidence du Bas des Aulnaies	Bailleur	188
Résidence Sannois Soleil	Copropriété	183
Résidence de Sannois Grande Rue	Bailleur	110
Résidence des Loges	Copropriété	62
Résidence du clos de Sannois	Copropriété	186
Total Sannois		1 428
Total Réseau		5 168

Fonctionnement

✓ Comité Syndical

Le SICSEF est administré par un comité syndical composé de 6 élus, soit d'un Président, deux vice-présidents, deux assesseurs et un secrétaire.

Le comité syndical se réunit au moins quatre fois par an et règle par délibération les affaires du syndicat.

Composition du comité syndical

Nom	Fonction municipale
Xavier MELKI Président	Franconville Adjoint au Maire de Franconville
Xavier Haquin 1 ^{er} Vice-président	Ermont Adjoint au Maire d'Ermont
Dominique GAUBERT 2 ^{ème} Vice-président	Sannois Adjoint au Maire de Sannois
René HERBEZ Secrétaire	Ermont Conseiller municipal d'Ermont
Roger LANDRY 1 ^{er} Assesseur	Franconville Conseiller municipal de Franconville
Yanick PATERNOTTE 2 ^{ème} Assesseur	Sannois Maire de Sannois

✓ Comité technique

Le comité technique est composé de trois cadres techniques issus des trois communes membres. Il assiste et conseille le comité syndical lors de la prise de décision.

Composition du comité technique

Nom	Fonction municipale
Patrick RACINE	Franconville Directeur des Services Techniques
Christine FAVIER	Sannois Directrice Général Adjoint aux grands projets
Christian GODOT	Ermont Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Le comité syndical s'appuie également sur deux agents : une chargée de mission de suivi et de mise en œuvre des projets du syndicat, à temps plein, et une assistante administrative à mi-temps.

✓ Les Commissions

Commission consultative des services publics locaux

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) est composée de sept membres, dont six membres élus du SICSEF et un représentant issu d'une association locale, l'association Hélios.

En application de l'article 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la CCSPL examine chaque année, le rapport d'exploitation remis par le délégataire, présentant les principales caractéristiques techniques, économiques et financière de l'exercice.

Elle est également consultée pour avis sur les projets de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.

En 2013, la CCSPL a été réunie une fois, le 3 octobre, pour la présentation du rapport d'exploitation de l'année 2012 remis par le délégataire.

Commission d'adjudication et d'appel d'offres

La commission d'adjudication et d'appel d'offres (CAAO) est constituée du Président du SICSEF et de cinq membres titulaires, issus du comité syndical.

LA CAAO examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres, élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché. Elle peut également déclarer l'appel d'offres infructueux et doit donner son avis pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Commission de délégation de service public

La commission de délégation de service public (CDSP) est composée de six membres, soit le président du SICSEF ainsi que les cinq membres du comité syndical.

Lors du renouvellement d'un contrat de délégation de service public, la CDSP examine les candidatures et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. Suite à l'ouverture des plis, elle établit un rapport présentant l'analyse des offres des entreprises et émet un avis sur les offres analysées.

En cours de contrat, la CDSP émet un avis sur tout projet d'avenant au contrat de DSP, entraînant une augmentation du montant global de plus de 5%.

ACTIONS MENEES PAR LE SYNDICAT EN 2013

Communication

Au cours de l'année 2013, un numéro de Zenergie a été distribué. Les principaux sujets abordés étaient les suivants :

- Zenergie n°12 Septembre 2012
 Synthèse de l'étude de l'association AMORCE sur le prix de vente de la chaleur en 2011
 Le contenu CO2 du réseau de chaleur
 L'interconnexion du réseau du SICSEF
 La construction de la chaufferie biomasse



Un site internet a été créé et mis en ligne le 1^{er} juillet 2011 afin de rendre accessible aux usagers l'ensemble des informations inhérentes à l'exécution du service. Il est régulièrement alimenté et mis à jour.

Sensibilisation

Journée d'accueil des scolaires

Le vendredi 27 septembre 2013, le SICSEF, en collaboration avec SEFIR, a renouvelé l'accueil des classes de CM1 des écoles Quatre Noyers de Franconville et Alphonse Daudet d'Ermont.

Les soixante élèves présents ont visité les installations de production de chaleur et ont participé à deux ateliers animés par Denis Masliah et son équipe de *Pédagogie Concept*.



L'objectif de cette démarche tourne autour de trois axes principaux :

- Apporter aux élèves les éléments leur permettant de comprendre l'énergie de sa production à son utilisation ;
- Les sensibiliser sur le contexte énergétique actuel, la surconsommation, la ressource, les alternatives, ... ;
- Leur apporter un cas concret par la visite de la chaufferie, qui produit la chaleur de leurs écoles.

Information

Le 28 septembre 2013, le SICSEF, en collaboration avec SEFIR, a organisé une journée portes ouvertes à l'attention du grand public pour permettre à chacun de visiter les installations et de mieux comprendre le fonctionnement de la production de chaleur et plus généralement du réseau de chaleur.

A cette occasion, Denis Masliah de *Pédagogie Concept* a animé la journée dans le but de sensibiliser les visiteurs sur le thème de l'énergie.



PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013

Vue générale des comptes et leur évolution.

Le compte administratif 2013, joint en annexe, a été approuvé par délibération du comité syndical en date du 11 mars 2014.

	2012	2013	Ev. N/N-1
Section de fonctionnement			
Dépenses	152 370.29 €	166 459.32 €	9%
Recettes	292 680.29 €	298 538.47 €	2%
Report de l'exercice N-1	710 585.89 €	787 599.98 €	11%
Résultat	+ 850 895.89 €	919 679.13 €	8%
Section d'investissement			
Dépenses	69 348.42 €	0.00 €	- 100%
Recettes	503 750.10 €	85 343.83 €	- 83%
Report de l'exercice N-1	- 503 750.10 €	- 69 348.42 €	- 86%
Résultat	- 69 348.42 €	15 995.41 €	- 123%
Ensemble			
Dépenses	221 718.71 €	166 459.32 €	- 25%
Recettes	796 430.39 €	383 882.30 €	- 52%
Report de l'exercice N-1	206 835.79 €	718 251.56 €	247%
Résultat	781 547.47 €	935 674 .54 €	20%

La section d'investissement fait apparaître des variations importantes d'une année sur l'autre. En effet, les dépenses d'investissement sont ponctuelles et non régulières pour chaque exercice. Les recettes sont exclusivement liées à l'excédent de fonctionnement capitalisé pour équilibrer la section.

Sur l'exercice 2012, le report de l'année N-1 avait été particulièrement bas suite à l'acquisition en 2011 du terrain des Montfrais pour l'implantation de la chaufferie biomasse.

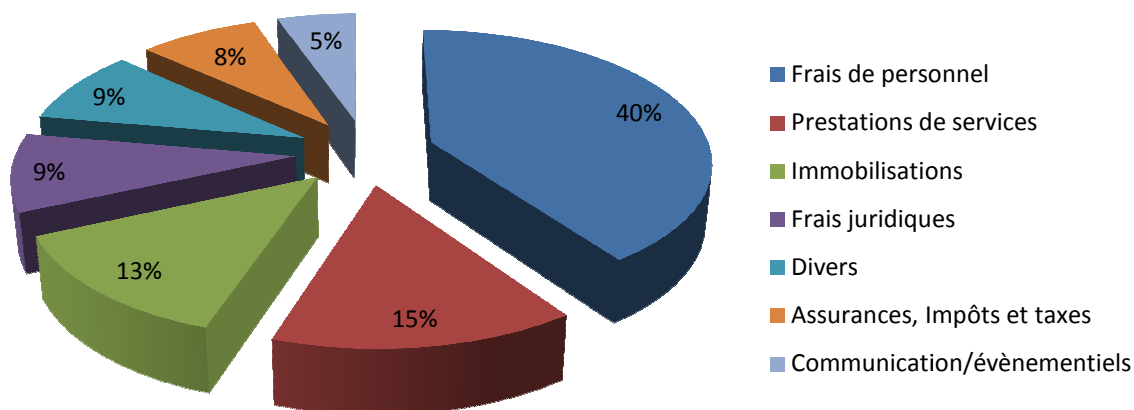
Concernant la section de fonctionnement, les dépenses et recettes restent stables entre 2012 et 2013.

Présentation détaillée du compte administratif

✓ En section de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement du SICSEF sont marquées par :

- les frais de personnel : rémunération des agents, indemnités des élus du comité syndical et des cadres du comité technique, règlement des charges sociales, ...
- les prestations de service : Contrat de contrôle d'exécution du service confié à la société Sage Services, ...
- les immobilisations relatives aux investissements réalisés sur les exercices antérieurs
- les frais juridiques : les honoraires versés aux cabinets d'avocat, ...
- les actions de communication et l'organisation d'évènement d'information et de sensibilisation : distribution du Zenergie, maintenance du site internet, organisation de la journée d'accueil des scolaires et de la journée portes ouvertes, ...

Les recettes de fonctionnement sont issues des redevances versées par le délégataire pour permettre au Syndicat d'assurer son fonctionnement et le contrôle de la délégation.

✓ Section d'investissement

Au cours de l'exercice 2013, aucune dépense n'a été effectuée sur la section d'investissement.

Les recettes enregistrées à la section d'investissement correspondent à des écritures d'ordres de transfert entre section permettant l'équilibre du budget, ainsi qu'aux recettes relatives aux immobilisations.

DEUXIEME PARTIE :

**L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE
PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR**

ORGANISATION DU SERVICE

INDICATEURS TECHNIQUES

INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

ORGANISATION DU SERVICE

A l'issue d'une procédure de renouvellement engagée dès l'année 2009, l'exécution du service a été déléguée à la société SEFIR. Le contrat de délégation, adopté par délibération du comité syndical le 11 mars 2011 et signé le 18 avril 2011, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

Le rôle du SICSEF

Le SICSEF a pour mission de suivre et de contrôler le respect des engagements contractuels du délégataire et de s'assurer de la bonne exécution du service public. Pour cela, le SICSEF a confié à la société SAGE Services, le contrôle de la délégation et de l'exécution du service de production et de distribution de chaleur.

Le contrat de contrôle d'exploitation a été signé le 25 mai 2010, pour une durée d'un an, reconductible 3 fois, soit jusqu'au 30 septembre 2014.

Outre, sa mission de contrôle de la délégation, le SICSEF

- accompagne le délégataire dans la réalisation des projets définis par le contrat de délégation,
- accompagne les abonnés et usagers du réseau dans leurs démarches de maîtrise de leurs consommations.

Le rôle du délégataire

✓ Présentation du délégataire

Filiale du groupe GDFSUEZ – Cofely, SEFIR constitue la société dédiée à l'exécution du contrat de délégation du SICSEF.

La création d'une société dédiée a pour objectif de faciliter le contrôle des engagements pris et d'avoir un unique interlocuteur.

Ainsi, SEFIR se substitue à GDF Suez – Cofely pour la prise en charge, depuis le 1^{er} juillet 2011, dans leur globalité et leur totalité, de tous les engagements souscrits par GDF Suez - Cofely dans le cadre de la consultation.

✓ Le contrat de délégation

Le contrat définit les droits et obligations de SEFIR, du SICSEF, des abonnés et usagers dans le cadre de l'exécution du service.

SEFIR s'engage, dans les conditions prévues au contrat d'exécuter les prestations suivantes :

Exécution du service :

- L'exploitation des installations, soit la production, la distribution et la livraison de la chaleur nécessaire au besoin des usagers ;
- La maintenance et l'entretien des installations, afin d'assurer le bon fonctionnement des installations ;
- Le gros entretien et le renouvellement des installations, dès lors que l'état de vétusté ou de dégradation des installations le rende nécessaire.
- Gestion contractuelle et facturation aux abonnés

Réalisation des projets de la délégation :

- La réalisation et le financement des travaux
- Le développement du réseau

Evolution du contrat

Au cours de l'exercice 2013, aucun avenant n'a été adopté par le comité syndical.

✓ Le personnel d'exploitation

L'équipe de SEFIR, pour assurer l'exploitation des chaufferies, réseau et sous-station, comprend quatre équivalent temps plein (ETP), répartis comme suit :

- 1 responsable d'exploitation Anaël GENDRE, Cadre
- 3 techniciens Thierry THOMAS,
Responsable de site
Benoît PIRIOU
Anthony DA SILVA

A cette équipe, il y a lieu d'ajouter les personnes complémentaires intervenantes du groupe Cofely :

- 1 chef d'agence Grégoire de CHILLAZ
- 1 commercial référent Pierric de RAVIGNAN
- 1 ingénieur commercial Antoine CARTIGNY

Caractéristiques générales des installations

Au 31 décembre 2013, les installations du SICSEF comprennent :

- 4 centrales de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire
- 7 km de réseaux de distribution
- 50 sous stations ou postes de livraison

Le réseau de chaleur alimente 5 168 logements, 4 écoles, 1 lycée et un centre socioculturel.

✓ Installations de production

Au 31 décembre 2013, la production de chaleur est assurée par trois chaufferies, la nouvelle chaufferie biomasse ayant été mise en service au mois de janvier 2014.

Les chaufferies existantes sont en bon état de fonctionnement. Tous les moyens de production sont opérationnels.

Chaufferie des Fossés Trepés

La chaufferie des Fossés Trepés comprend trois chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 6.4 MW
- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 9 MW

Avec une puissance installée de 24.4 MW, la chaufferie des Fossés Trepés alimente 1 834 équivalents-logements, deux groupes scolaires et un équipement culturel via 17 sous-stations.

Chaufferie des Logis Verts

Les installations de cogénération ont été rénovées et remises en service sur la chaufferie des Logis Verts au mois de février 2012. La puissance thermique des installations de cogénération est de 3MW.

En outre, la chaufferie des Logis Verts comprend trois chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 7.9 MW
- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 8.9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 5.8 MW

Avec une puissance installée de 25.6 MW, la chaufferie des Logis Verts alimente 2 315 équivalents-logements, un groupe scolaire et un lycée via 21 sous-stations.

Chaufferie de la Fontaine Bertin

La chaufferie de la Fontaine Bertin comprend deux chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 5.8 MW

Avec une puissance installée de 14.8 MW, la chaufferie de la Fontaine Bertin alimente 1 019 équivalents-logements et un groupe scolaire via 10 sous-stations.

✓ Installations de distribution

Sur un linéaire de 6.8 km, le réseau de distribution circule dans des caniveaux souterrains maçonnés étanches ou enterré en tubes pré-isolés sous les voiries publiques.

Le fluide caloporteur est constitué d'eau chaude à une température maximum de 110°C.

✓ Postes de livraison

Au 31 décembre 2013, le réseau alimente 48 sous-stations.

	Bâtiments résidentiels	Bâtiments publics	Total
Nb de postes de livraison	40 <i>dont 27 copropriétés</i>	8	48
Nb de Lgmts	5 168		5 168
Puissance souscrite	37 799 kW	1 734 kW	39 533 kW
Consommation annuelle 2013	62 724 MWh	3 111 MWh	65 835 MWh
Part réseau	95.3 %	4.7 %	100 %

Le secteur résidentiel constitue l'essentiel des consommateurs de la chaleur produite par le réseau. Il est possible de distinguer deux catégories de résidences :

- Le parc privé, représentant 61% des consommations totales du réseau de chaleur,
- Le parc locatif, représentant 34% des consommations totales du réseau de chaleur

INDICATEURS TECHNIQUES

Conditions générales du service

✓ Conduite et maintenance des installations

Du fait de la distribution d'eau chaude sanitaire, le réseau de chaleur est en service toute l'année. En 2013, SEFIR chiffre les dépannages effectués à 587, dont 44% concernant le chauffage et 40% concernant l'eau chaude sanitaire.

Des arrêts techniques ont été réalisés sur la période estivale :

- Fossés Trempés arrêt du 29 au 31 juillet 2013 (soit 3 jours)
- Logis Verts arrêt du 17 au 20 juin 2013 (soit 4 jours)
- Fontaine Bertin arrêt du 19 au 21 août 2013 (soit 3 jours)

En dehors des arrêts techniques annuels, 2 fuites ont été réparées :

Fossés Trempés :

22 février 2013

Fuite sur tube "retour" causée par une corrosion externe localisée. La corrosion externe est due à une mauvaise conception du supportage du tube. Le supportage acier étant en contact direct avec le sol et le tube réseau, celui-ci s'est corrodé et a contaminé le tube réseau.

Travaux réalisés: remplacement d'un tronçon de 1m sur les 2 tubes (départ et retour)

Impact: arrêt de fourniture de chaleur aux sous stations 206, 207, 208, 209 et 210 pour une durée inférieure à 8h.

Logis Verts :

16 juillet 2013

Fuite sur piquage de purge causée par une corrosion externe localisée sur le cordon de soudure.

Travaux réalisés: suppression de la bouteille de purge car le réseau a été étendu pour raccorder le centre socio culturel François Rude.

Impact: aucun, les travaux ont été réalisés lors de l'arrêt technique.

Il n'y a eu aucun incident technique majeur dans les sous stations.

✓ Contrôles réglementaires

Les installations de combustion de puissance installée supérieure à 2 MW sont soumises à la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement. Dans ce cadre, des contrôles réglementaires doivent être effectués par des organismes agréés à des fréquences imposées par la réglementation.

Les chaufferies des Fossés Trempés et des Logis Verts, avec une puissance installée supérieure à 20 MW se placent sous le régime de l'autorisation. La chaufferie de la Fontaine Bertin avec une puissance installée inférieure à 20 MW se place sous le régime de la déclaration, moins contraignant.

Chaufferie des Fossés Trempés

L'ensemble des contrôles réglementaires ont été effectués. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques,
- Les essais et visites des extincteurs.

Chaufferie des Logis Verts

L'ensemble des contrôles réglementaires ont été effectués. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques,
- Les essais et visites des extincteurs.

Chaufferie de la Fontaine Bertin

L'ensemble des contrôles réglementaires ont été effectués. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques,
- Le contrôle de combustion : les rejets de NOx de la chaudière 1 ne sont pas conformes.
- Les mesures de bruit pour la chaudière 1

Le brûleur de la chaudière 1 fait l'objet de deux non-conformités. Toutefois, cette chaudière est utilisée en secours. Son remplacement sera à prévoir à terme.

Travaux

✓ Le gros entretien et renouvellement

Les travaux de gros entretien et renouvellement constituent un engagement du délégataire, SEFIR, permettant de garantir le bon fonctionnement des installations et la continuité de service tout au long de la délégation.

En 2013, des travaux de gros entretien et de renouvellement ont été réalisés sur les trois chaufferies (entretiens de brûleurs, renouvellement de pompes, ...), sur le réseau de distribution (réparations de fuites), ainsi que sur les sous-stations (renouvellement de compteurs, réparations de fuites, ...).

✓ Travaux neufs

Dans le cadre de la délégation, SEFIR s'est engagé à réaliser un certain nombre de projets : rénovation des installations de cogénération, interconnexion du réseau et construction d'une chaufferie biomasse.

La délégation est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011. Dès lors, SEFIR a engagé les études de réalisation.

En 2013, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Finalisation de l'opération d'interconnexion des trois réseaux de chaleur,
- Installation du feeder, canalisation principale nécessaire au développement du réseau,
- Construction de la chaufferie biomasse.

✓ Développement du réseau

En 2013, SEFIR a réalisé le raccordement de deux bâtiments au réseau de chaleur :

- La salle d'EPS du lycée Gustave Eiffel à Ermont
- Le centre socioculturel François Rude à Ermont

La mise en service de ces deux opérations a été effective sur l'exercice 2014.

Consommations d'énergie

Le tableau ci-après présente les consommations de combustibles en chaufferie, nécessaires à la production de chaleur sur l'exercice 2013 :

Consommations de combustibles	
Fuel Basse Emission	0 tonnes
Gaz chaufferie	72 818 MWh PCS
Gaz cogénérations	27 695 MWh PCS
Production d'énergie	72 879 MWh PCI
Fuel Basse Emission	0 MWh PCI
Gaz chaufferie	61 751 MWh PCI
Gaz cogénérations (chaleur récupérée)	11 128 MWh PCI
Elec. cogénérations (ventes Elec.)	10 407 MWh
Energie vendue	65 835 MWh
Chauffage	48 759 MWh
ECS	17 076 MWh

Indicateurs de performance énergétique

✓ Définitions

La rigueur climatique s'exprime en Degrés Jours Unifiés (DJU). Pour un lieu donné, les DJU résultent de l'écart entre une température de référence, soit 18°C dans notre cas, et la moyenne de la température minimale et de la température maximale sur une journée.

A titre d'exemple :

- Température maximale : 18°C Température minimale : 12°C
- Moyenne : 15°C Rigueur climatique : 18 – 15 = 3 DJU

La rigueur climatique est utilisée en général pour estimer les consommations de chauffage d'un bâtiment en période de froid.

L'évolution du ratio MWh/DJU permet de déterminer si l'évolution des consommations de chaleur est due uniquement aux variations de la rigueur climatique ou si cette évolution résulte d'une modification de comportement de l'utilisateur ou d'actions d'économie d'énergie.

La densité thermique correspond à la quantité d'énergie utile délivrée par le réseau par rapport à la longueur totale des canalisations. Ce rapport s'exprime en MWh/m.an.

La densité est un indicateur de performance thermique d'un réseau de chaleur. Plus elle est élevée, plus le réseau est performant. La limite basse communément admise est de 1.5 MWh/m.an, visible essentiellement sur des réseaux ruraux.

Dans le cadre du développement du réseau de chaleur, il est important de ne pas dégrader la densité thermique du réseau.

Le contenu CO₂ d'un réseau de chaleur s'exprime en tonnes/MWh. Il correspond à la quantité de gaz à effet de serre émise par MWh d'énergie utile. L'utilisation d'une énergie renouvelable sur les réseaux de chaleur vient réduire la valeur du contenu CO₂, améliorant ainsi la performance environnementale du réseau.

✓ Les indicateurs de l'exercice 2013

Indicateurs		2012	2013	Evolution
Rendement des installations				
Rendement chaufferies	%	93.3%	94%	+ 0.7%
Rendement réseau	%	93.1%	90%	- 3.1%
Rendement global	%	87.4%	86%	- 1.4%
Rendement cogénérations				
Rendement électrique	%	40%	42%	+ 2%
Rendement thermique	%	41%	45%	+ 3%
Rendement global	%	81%	86%	+ 5%
Consommations de chaleur				
Rigueur climatique	DJU	2 262	2 534	+ 12%
Besoins de chauffage	MWh	46 023	48 759	+ 5.9%
	MWh/DJU	20.35	19.24	- 5.4%
Besoins d'ECS	m ³	172 330	170 757	- 0.9%
Besoins de chaleur	MWh	63 256	65 835	+ 4%
Consommation d'eau réseau	m ³	1308	1 777	+ 35.9%
Densité du réseau	MWh/m.an	9.30	9.68	+ 4.1%
Impact environnemental				
Bouquet énergie cogénération	%	10%	15%	+ 5%
Bouquet énergie Gaz	%	89%	85%	- 4%
Bouquet énergie Fuel	%	1%	0%	- 1%
Bouquet énergie biomasse	%	0%	0%	-
Taux EnR	%	0%	0%	-
Emissions de CO ₂	Tonnes	14 011	15 698	+ 12.0%
Contenu CO ₂ du réseau	Tonne/MWh	0.185	0.182	- 1.6%

Le rendement des installations reste stable et correct entre 2012 et 2013.

On observe une augmentation de 4% des consommations en 2013. Cette hausse s'explique uniquement par une rigueur climatique plus importante qu'en 2012 (+ 12% DJU). En outre, le rapport entre les consommations et la rigueur climatique met en valeur les efforts réalisés par les usagers pour limiter les consommations de chaleur puisqu'il diminue de 5.4%.

La consommation d'eau sur le réseau a augmenté de plus de 35%. L'analyse mensuelle de cette consommation montre qu'elle correspond au remplissage du réseau d'interconnexion en fin d'exercice.

L'augmentation du taux de couverture des installations de cogénération entraîne une légère baisse du contenu CO₂, qui devrait réduire encore considérablement à la mise en service de la chaufferie biomasse.

Consommations de chaleur

En 2013, la consommation de chaleur est la suivante :

- 48 759 MWh pour le chauffage,
- 170 757 m³ pour l'eau chaude sanitaire (ECS), soit 17 076 MWh

Le tableau ci-dessous présente les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire par commune membre :

	Chauffage (MWh)	ECS (m ³)	Total (MWh)	Part
Sannois	13 685	53 331	19 018	28 %
Ermont	14 868	45 840	19 452	30 %
Franconville	20 206	71 586	27 365	42 %
Total	48 759	170 757	65 835	

Les consommations par sous-stations sont présentées en annexe.

✓ Evolution des consommations

L'évolution des consommations est analysée par commune en distinguant les bâtiments résidentiels et tertiaires publics.

L'analyse prend en compte les données climatiques, qui jouent un rôle prépondérant sur les consommations de chaleur afin d'obtenir l'évolution due essentiellement aux efforts de consommation réalisés par les utilisateurs ou gestionnaires des bâtiments d'une année sur l'autre.

Données climatiques

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rigueur climatique sur les trois dernières années.

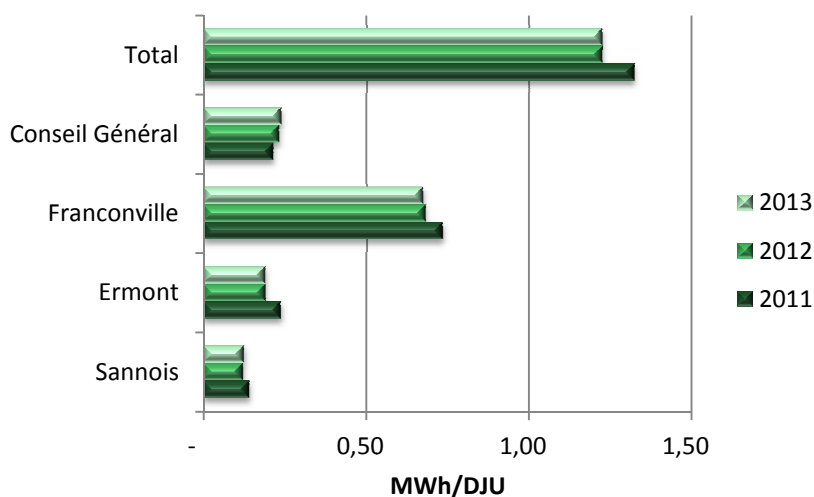
	2011	2012	2013
DJU	1 861	2 262	2 534

De manière générale, la rigueur climatique est relativement constante d'une année à l'autre. Toutefois, l'année 2011 a connu une rigueur climatique exceptionnellement douce.

Bâtiments publics tertiaires

		2011	2012		2013	
Sannois						
Chauffage	MWh	261	274	5%	315	15%
	MWh/DJU	0.14	0.12	-14%	0.12	0%
Ermont						
Chauffage	MWh	440	432	-2%	480	11%
	MWh/DJU	0.24	0.19	-21%	0.19	0%
Franconville						
Chauffage	MWh	1366	1543	13%	1705	10%
	MWh/DJU	0.73	0.68	-7%	0.67	-1%
ECS	m3	62	81	31%	81	0%
	m3/jour	0.17	0.22		0.22	
Conseil régional						
Chauffage	MWh	397	522	31%	603	16%
	MWh/DJU	0.21	0.23	10%	0.24	4%
Total						
Chauffage	MWh	2464	2771	12%	3103	12%
	MWh/DJU	1.32	1.23	-7%	1.22	-1%
ECS	m3	62	81	31%	81	0%
	m3/jour	0.17	0.22		0.22	

Evolution des consommations de chauffage



Les consommations de chaleur des bâtiments publics tertiaires augmentent nettement en 2013 (+12%). Cette augmentation s'explique par une rigueur climatique plus forte qu'en 2012. On observe d'ailleurs que le ratio MWh/DJU total présente une légère diminution, montrant la constance des efforts réalisés par les collectivités pour maîtriser leurs consommations.

Bâtiments résidentiels

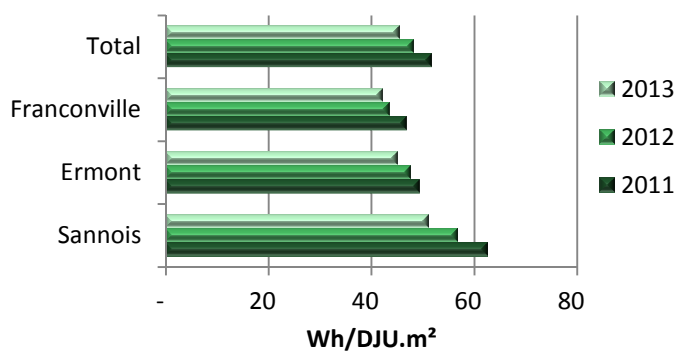
Parc résidentiel en 2012

	Nombre de logements	Surface (m ²)
Sannois	1 428	103 379
Ermont	1 586	120 699
Franconville	2 154	172 971
Total	5 168	397 049

Evolution des consommations de chaleur

		2011	2012		2013	
Sannois						
Chauffage	MWh	12 037	13 252	10.1%	13 370	0.9%
	Wh/DJU/m ²	62.57	56.67	- 9.4%	51.04	- 9.9%
ECS	m ³	54 574	56 248	3.1%	53 331	- 5.2%
	m ³ /jour	149.93	154.10	2.8%	146.51	- 4.9%
Ermont						
Chauffage	MWh	11 087	13 011	17.4	13 785	6.0%
	Wh/DJU/m ²	49.36	47.65	- 3.5%	45.07	- 5.4%
ECS	m ³	45 844	46 702	1.9%	45 840	- 1.8%
	m ³ /jour	125.95	127.95	1.6%	125.93	- 1.6%
Franconville						
Chauffage	MWh	15 078	17 009	12.8%	18 501	8.8%
	Wh/DJU/m ²	46.84	43.47	- 7.2%	42.21	- 2.9%
ECS	m ³	67 295	69 299	3.0%	71 505	3.2%
	m ³ /jour	184.88	189.86	2.7%	196.44	3.5%
Total						
Chauffage	MWh	38 202	43 272	13.3%	45 656	5.5%
	Wh/DJU/m ²	51.70	48.18	- 6.8%	45.38	- 5.8%
ECS	m ³	167 713	172 249	2.7%	170 676	- 0.9%
	m ³ /jour	460.75	471.92	2.4%	468.89	- 0.6%

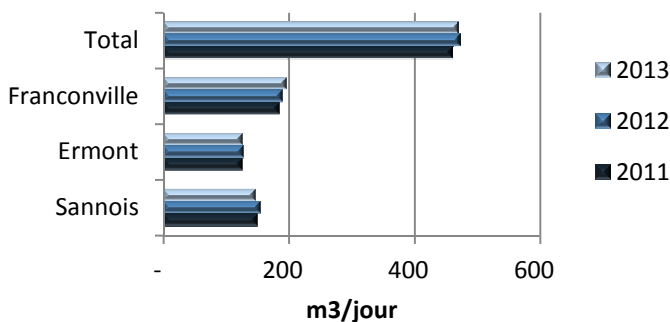
Evolution des consommations de chauffage



Entre 2011 et 2013, on observe une augmentation de près de 20% de la consommation de chauffage sur les trois communes. Pourtant le ratio Wh/DJU.m² diminue de façon constante affichant les efforts réalisés par le secteur résidentiel pour limiter leurs besoins de chaleur.

Evolution des consommations d'eau chaude sanitaire

La consommation quotidienne d'eau chaude sanitaire avait augmenté de 2.4% en 2012 pour rester constante en 2013. Ces évolutions restent trop légères pour permettre une interprétation sur une consommation « normale » ou excessive.



Performance thermique du secteur résidentiel

Dans le cadre de ses études annuelles sur le prix de vente de la chaleur, l'association AMORCE définit trois niveaux de performance énergétique des bâtiments selon leurs consommations d'énergie utile à usage de chauffage et d'eau chaude sanitaire :

- | | |
|------------------------------|------------------------|
| - Bâtiment RT 2005 moyen | 96 kWh/m ² |
| - Bâtiment parc social moyen | 136 kWh/m ² |
| - Bâtiment peu performant | 240 kWh/m ² |

En 2013, la consommation utile du parc résidentiel alimenté par le réseau de chaleur s'élève à 62 724 MWh, soit 158 kWh.m². On peut déduire de ce chiffre la faible performance énergétique du parc résidentiel. Malgré les efforts réalisés tous les ans pour réduire les besoins en chaleur, des actions d'amélioration permettraient une économie forte en terme énergétique mais également économique.

Une analyse plus détaillée présente une grande disparité entre les résidences. Quelques résidences sont particulièrement énergivores :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| - La résidence des Bucherêts Nord | 252 kWh/m ² |
| - La résidence du Clos de Sannois | 233 kWh/m ² |
| - La résidence Ermont-Sannois | 224 kWh/m ² |

Au contraire, d'autres résidences montrent une consommation utile très basse par rapport à la moyenne du parc :

- | | |
|---|------------------------|
| - La résidence des Bucherêts Sud | 93 kWh/m ² |
| - La résidence de la Nouvelle Commanderie | 103 kWh/m ² |
| - La résidence des Noyers | 108 kWh/m ² |

INDICATEURS ECONOMIQUES – LA VENTE DE CHALEUR

La structure tarifaire

Deux termes principaux constituent la structure tarifaire :

- Le terme R1 constitue un terme variable en fonction de la consommation de chaleur. Il représente le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.
- Le terme R2 constitue la part abonnement fixe et proportionnelle à la puissance souscrite. Il représente les coûts à la charge du délégataire pour l'entretien des installations et la réalisation des travaux. Le terme R2 est décomposé comme suit :
 - o Prestations de conduite et de petit entretien nécessaire pour assurer le fonctionnement des installations primaires,
 - o La part de l'énergie électrique utilisée mécaniquement pour assurer le fonctionnement des installations primaires,
 - o L'entretien des branchements et des compteurs primaires,
 - o Le gros entretien et renouvellement des installations de production, de distribution et de livraison de chaleur,
 - o L'amortissement des études et travaux réalisés, dont l'enveloppe globale a été garantie contractuellement,
 - o Le financement des travaux d'extension du réseau

Evolution mensuelle des tarifs de vente de chaleur sur l'exercice 2013

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
R1 - Consommations												
€HT/MWh	47.28	47.33	47.41	45.03	44.92	44.88	43.48	43.45	43.46	32.17	31.89	31.86
€TTC/MWh	56.55	56.61	56.70	53.86	53.72	53.68	52.00	51.97	51.98	38.48	38.14	38.11
Ev.		0.1%	0.2%	- 5.0%	- 0.2%	- 0.1%	- 3.1%	- 0.1%	0.0%	- 26%	- 0.9%	- 0.1%
R2 - Abonnement												
€HT/kW	31.22	31.18	31.31	31.45	31.51	31.35	31.21	31.18	31.26	43.08	43.17	43.15
€TTC/kW	32.94	32.89	33.03	33.18	33.24	33.07	32.93	32.89	32.98	45.45	45.54	45.52
Ev.		- 0.1%	0.4%	0.4%	0.2%	- 0.5%	- 0.4%	- 0.1%	0.3%	37.8%	0.2%	0.0%
Moyenne du tarif*												
€TTC/MWh	76.33	76.36	76.54	73.78	73.69	73.54	71.77	71.72	71.78	65.77	65.49	65.44
Ev		0.0%	0.2%	- 3.6%	- 0.1%	- 0.2%	- 2.4%	- 0.1%	0.1%	- 8.4%	- 0.4%	- 0.1%

* Moyenne calculée pour une consommation annuelle de 65 835 MWh et une puissance souscrite totale de 39 533 kW

L'évolution des tarifs de vente de chaleur est marquée par l'application des tarifs bois-énergie au 1^{er} octobre 2013. Si on note une importante augmentation de la part abonnement, la part consommation, qui constitue 60% du tarif moyen, est réduite de 26%. Aussi, l'application de ces tarifs a permis une nouvelle réduction de 8% sur le tarif de vente de chaleur.

L'application des tarifs bois-énergie au 1^{er} octobre 2013 constituait un engagement du délégataire, indépendamment de la date de mise en service effective de la chaufferie biomasse. A ce titre, le délégataire a appliqué ce tarif malgré une mise en service de la chaufferie en janvier 2014.

En dehors de cet élément, les tarifs relatifs à la consommation et à l'abonnement sont restés constants sans évolution particulière.

Evolution et analyse du prix de vente de la chaleur

Le prix moyen

Le tableau suivant présente l'évolution annuelle du prix moyen depuis 2008. Le prix moyen du réseau correspond au rapport entre le chiffre d'affaires relatif à la vente de chaleur de l'exercice et la quantité de chaleur vendue. Son analyse permet de situer le tarif du réseau par rapport à d'autres réseaux de chaleur sur la même période.

	MWh	kWh	Chiffre d'affaires		Prix-Moyen	
			€-HT	€-TTC	€HT/MWh	€TTC/MWh
2013	69 835	39 533	4 113 000	4 758 201	62,47	71,82
2012	63 256	39 533	4 022 369	4 637 773	63,59	73,32
2011	57 824	46 730	4 579 986	5 276 740	79,31	91,26
2010	69 996	49 119	5 611 943	6 490 263	80,18	92,72
2009	64 118	49 119	4 973 647	5 726 808	76,97	88,63
2008	66 862	49 119	5 405 134	6 250 908	80,84	93,49

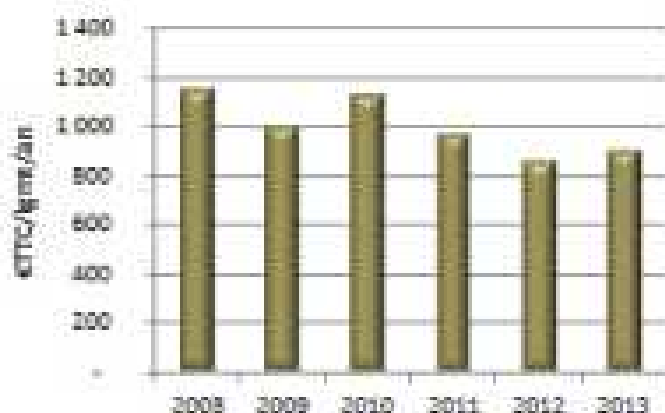
Suite à la baisse de 20% du prix moyen entre 2011 et 2012, on note une nouvelle réduction, plus légère de 2% due à l'application du tarif bois-énergie en fin d'exercice.

On peut également expliquer cette baisse par l'augmentation des consommations. En effet, le prix moyen étant très sensible au volume d'énergie vendu, une hausse de la consommation réduit mécaniquement le prix moyen d'un réseau.

L'enquête sur le coût de la chaleur en 2011, réalisée par l'association AMORCE, analyse le prix moyen de vente sur les réseaux de chaleur français. En 2012, le prix moyen de l'ensemble des réseaux de chaleur français s'élève à 68,1 €/MWh.

Avec un prix moyen de 62,47 €/MWh en 2013, le réseau de chaleur du SICSEF présente une forte compétitivité économique.

Le coût de la chaleur pour les logements



Le graphique ci-contre présente l'évolution du coût du chauffage par logement entre 2008 et 2013.

Le coût de la chaleur par logement s'élève en 2013 à 897 €TTC, contre 862 €TTC en 2012, soit une légère augmentation due à une plus forte consommation, cette hausse de charge et toutefois été amortie par la réduction du tarif lors de l'application du tarif bois-énergie.

Avec une consommation moyenne de 12,75 MWh par logement, cela représente un coût de 70,4 €TTC/MWh, contre 72 €TTC/MWh en 2012, soit une réduction de plus de 2%.

-----Saut de page-----

INDICATEURS FINANCIERS : LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation, joint en annexe, est établi annuellement par le délégataire qui retrace pour l'exercice l'ensemble des produits et charges relatifs à l'exécution du service et à la réalisation des projets contractuels.

Le compte d'exploitation 2013 peut être résumé ainsi :

Poste	€ HT
Produits	5 676 160
Charges	5 436 549
Résultat brut	239 612
Frais financiers	-22 374
Impôts sur les sociétés	- 93 179
Résultat net	124 059

Le résultat issu du compte d'exploitation est cohérent et sera à suivre sur plusieurs exercices.

Produits

Le chiffre d'affaires annuel est composé essentiellement des ventes d'énergie thermique au travers du réseau de distribution, ainsi que des ventes d'électricité produite par les installations de cogénération. Le chiffre d'affaires sur l'exercice 2013 s'élève à 5 661 491 €.

Evolution du chiffre d'affaire relatif à la vente de chaleur

	R1		R2		Total		Ev.
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	
2013	2 758 760	3 299 477	1 354 240	1 428 724	4 113 000	4 728 201	1.9%
2012	2 795 554	3 343 483	1 226 815	1 294 290	4 022 369	4 637 773	- 12.1%
2011	3 154 998	3 773 378	1 424 988	1 503 362	4 579 986	5 276 740	- 18.7%
2010	4 040 167	4 832 040	1 571 776	1 658 224	5 611 943	6 490 263	21.2%
2009	3 401 491	4 068 183	1 572 156	1 658 625	4 973 647	5 726 808	- 8.4%
2008	2 769 079	4 652 454	1 515 122	1 598 454	5 405 134	6 250 908	

L'entrée en vigueur de la nouvelle délégation de service public le 1^{er} juillet 2011 avait fait chuter le chiffre d'affaires lié à la vente de chaleur grâce à l'application des nouveaux tarifs de vente de chaleur. Aujourd'hui ce chiffre se stabilise et évolue essentiellement selon les consommations de chaleur.

Toutefois, en 2013, les consommations de chaleur ont augmenté de 4%. Le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 1.9%, montrant l'effet amortisseur de l'application des tarifs bois-énergie.

Charges

Programme contractuel d'investissements en premier établissement

Au 31 décembre 2013, le montant des immobilisations encourus s'élève à 8 348 180 €HT, pouvant se décomposer comme suit :

-	Projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	551 196 €HT
-	Interconnexion Fossés Trempés / Fontaine Bertin	1 461 163 €HT
-	Interconnexion Logis Verts / Fossés Trempés	863 292 €HT
-	Construction de la chaufferie biomasse	5 394 812 €HT
-	Développement du réseau	77 717 €HT

Charges de gestion courante

-	Gros entretien et renouvellement des installations	275 655 €HT
-	Achat d'énergie (combustible, électricité)	3 690 793 €HT
-	Frais de personnel	187 783 €
-	Sous-traitance	142 263 €
-	Frais généraux	299 782 €

CONCLUSION

Le bilan de l'exercice 2013 est marqué par :

- Une gestion cohérente du budget du Syndicat. Les comptes présentés affichent des dépenses concernant essentiellement la gestion courante de la structure. Ces dépenses sont stables par rapport à l'exercice 2012 ;
- Une conduite de l'exploitation qui permet de garantir des conditions de service optimales auprès des usagers du réseau. Le bon fonctionnement des installations et le tarif de vente de chaleur peu élevé assurent un bon niveau de compétitivité au réseau de chaleur ;

Au cours de l'exercice 2013, les opérations de modernisation des installations du réseau de chaleur ont été réalisées : interconnexion des trois réseaux de chaleur et construction de la chaufferie biomasse. Depuis le mois de janvier 2014, l'ensemble du patrimoine raccordé au réseau est alimenté à partir d'une énergie renouvelable, le bois-énergie, à plus de 60%.

L'application du tarif bois-énergie a permis une nouvelle réduction du tarif de vente de chaleur. Ainsi, entre le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} octobre 2013, on observe une baisse du tarif de 35% en moyenne sur le réseau.

Au cours des exercices suivants, les principales démarches engagées par le SICSEF consisteront à accompagner le délégataire dans le développement du réseau de chaleur par le raccordement de nouveaux abonnés et d'assister les usagers et abonnés du réseau dans leurs actions de maîtrise de la demande énergétique.

ANNEXES

Annexe 1 **Compte administratif du SICSEF pour l'exercice 2013**

Annexe 2 **Consommation de chaleur par sous-station**

Annexe 3 **Compte d'exploitation**



SICSEF
11 rue de la Station BP 90043 - 95132 Franconville
Cedex
Tel. 01 34 14 45 71
www.sicsef.com - contact@sicsef.com

